

BRESLES.

(Braelle. — Braella ; Braïella ; Bragella.)

Un charte confirmative du roi Robert, de l'an 1015, relative à la cession du comté de Beauvais à l'évêque Roger et à ses successeurs, cite le bourg de Bresles comme dépendant de ce comté ; il paraît même qu'il en était considéré comme le chef-lieu. Les évêques de Beauvais y possédaient une maison de plaisance qui existait peut-être avant qu'ils fussent devenus comtes, puisque Bresles est désigné, dans le titre de Robert, par les expressions de *villa-episcopi*. Quoi qu'il en soit, les droits de l'évêque comme comte n'y étaient pas complets, suivant Simon, puisqu'on voit, dit-il, des seigneurs de Bresles depuis la charte relative au comté. Cet auteur fait peut-être allusion à un nommé Herfrid, maire de Bresles au XII^e siècle, qui était assez riche pour contribuer à fonder l'abbaye de Froidmont (en 1134) avec les seigneurs de Bailleu et Alix, Lancelin et Manassès de Bulles. Ce fait, qui prouve que Bresles jouissait du droit de commune au XII^e siècle et que, par conséquent, c'était alors une localité de quelque importance, se trouve implicitement dans la charte de confirmation des biens de l'abbaye de Froidmont par l'évêque Eudes II, en 1136 (voir Louvet). Le successeur de ce prélat, Eudes III (1144-1148) fit donation au chapitre de Beauvais de quatorze arpents de ses vignes de Bresles (*Gall. christ.*). Le château ne fut fortifié qu'au commencement du siècle suivant, par Philippe de Dreux.

La tradition nous a transmis peu de faits historiques relatifs à l'église paroissiale de Bresles. Le patronage de la cure passa, sous l'épiscopat de Guy (1063-1088) à l'abbaye de Saint-Quentin, ainsi qu'on peut le voir dans le privilège accordé à ce monastère en 1189 par le pape Clément (Louvet) ; on y trouve aussi que l'église de Bresles était alors sous l'invocation de saint Gervais. Le clocher existant antérieurement au XVI^e siècle fut renversé par un ouragan le jour de pâques, 26 mars 1581 ; dans sa chute il écrasa trente-sept personnes parmi lesquelles se trouvait le curé.

L'orientation de l'église de Bresles est à peu près régulière. Il existe, par rapport au nord vrai, une déviation de 18 degrés vers l'ouest (3, 4). — Le plan de sa nef (3) forme un rectangle simple non muni de collatéraux, à l'extrémité orientale duquel se trouvent quatre piliers supportant le clocher, qui est central.

Voici les dimensions principales de cette nef et de la façade :

1° A l'intérieur :		2° A l'extérieur :	
Longueur de la nef	19,50 ^{m.}	Hauteur des murs latéraux de la nef et de	
Largeur —	11,55	la base du fronton de la façade	8,20 ^{m.}

Des pastoureaux et quelques briques provenant sans doute d'un édifice plus ancien, des moellons, des pierres de taille : tels sont les matériaux variés qui ont été employés à la construction de la nef et de la façade de l'église de Bresles, seules parties élevées antérieurement à la fin du XII^e siècle.

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Nef. — Quoique défigurée complètement par des remaniements modernes, la nef primitive est encore reconnaissable à l'extérieur. — Le mur latéral du côté sud (2) a son parement extérieur formé inférieurement de moellons noyés dans du mortier ; mais à 3^m,35 de hauteur jusqu'au couronnement, il est composé de 46 assises de pastoureaux assez bien appareillées et qui sont au nombre de 10 par chaque mètre de hauteur. Ce mur, qui n'a pas de soubassement, a pour

couronnement une corniche profilée en talon droit, qui est peut-être du ^{xvi}^e siècle ; vers la façade, son extrémité est renforcée dans toute sa hauteur d'un long contre-fort aussi massif à sa partie supérieure qu'inférieurement, et couronné d'un rampant en larmier à rebord saillant et visiblement remanié. Vers le centre de ce mur, on remarque un second contre-fort tronqué, voisin d'une porte à plein cintre bouchée depuis longtemps. La trace de cette ancienne baie, large de 1^m, 50, a des pieds-droits de 1^m, 35 de hauteur et treize claveaux à son archivoltte, dont l'arête extérieure, ainsi que celle des pieds-droits, est ornée d'un tore et d'un cavet (9). Le haut de ce mur était percé de six petites fenêtres à plein cintre (2) maintenant bouchées. Les claveaux de leur archivoltte, éloignés de 10 centimètres du couronnement, sont inégaux et au nombre de douze environ ; leurs pieds-droits sont en pierres de taille. De larges fenêtres ogivales toutes récentes, que nous n'avons pas reproduites dans notre planche, défigurent actuellement l'aspect primitif de la nef, dont on a peine à distinguer les caractères au premier abord. — Le mur du côté nord, recrépi complètement, n'offre plus aucun de ces caractères, si ce n'est le contre-fort qui le renforce vers la façade et qui est semblable à celui du sud.

Façade. — La partie supérieure de la façade est seule visible au dehors au-dessus des bâtiments modernes qui en masquent la base (1, 6). Un mur rectangulaire surmonté d'un fronton, et flanqué latéralement, dans toute sa hauteur, de deux contre-forts semblables à ceux des murs latéraux, constitue cette partie de l'église. Son centre était autrefois percé inférieurement d'une baie de porte dont on ne peut aujourd'hui apprécier que la largeur, qui est de 2 mètres. Au-dessus, le mur se trouvait percé de trois baies allongées de fenêtres à plein cintre et maintenant bouchées, dont les pieds-droits sont en pierres de taille. La fenêtre centrale (7) est plus grande que les latérales ; son archivoltte est formée de dix claveaux d'inégale épaisseur, dont le plus central est comme isolé des autres par deux briques minces non saillantes ; une troisième brique semblable existe au niveau de l'imposte du côté droit. Les deux fenêtres latérales sont analogues ; mais il n'apparaît pas de briques entre leurs claveaux, qui sont au nombre de douze et de quatorze. Peut-être cependant en existe-t-il irrégulièrement en certains points ; mais le mortier moderne étalé sur les joints de l'archivoltte pourrait bien les dissimuler. Un peu au-dessus de ces fenêtres, est une corniche transversale à modillons simples (7), qui forme aujourd'hui la base du fronton (6) ; cette base était sans doute située plus haut d'abord, au niveau d'une petite moulure parallèle qui semble servir de support à une croix grecque sculptée en bas-relief sur le nu du gable (8). Cette croix est échancrée sur ses bords et sa branche supérieure est accompagnée, à droite et à gauche, d'une ouverture percée en entonnoir dans une pierre de taille carrée et encastrée dans le mur. Une pierre trouée de la même manière existe au sommet de l'ancien pignon (6), dont l'appareil est composé de moellons noyés dans du mortier. Sur tout le reste apparent de la façade, situé au-dessous, le parement extérieur du mur est formé de pastoureaux semblables à ceux des murs latéraux, excepté au niveau des ornements, des contre-forts et du pourtour des fenêtres, qui sont en pierres de taille. L'ancien pignon, tel qu'on le voit dans la façade actuelle, a été surhaussé et rendu plus aigu, sans doute au ^{xvi}^e siècle.

Clocher. — Le clocher actuel (1), reconstruit au ^{xvi}^e siècle, semble être une imitation de l'ancien. Si, en effet, la tradition ne nous apprenait que la destruction complète du clocher primitif eut lieu en 1581, on pourrait croire aujourd'hui que cette partie de l'église est de l'époque romane, et qu'elle a été simplement retouchée partiellement quelques siècles plus tard. Nous nous contentons de donner le dessin géométral de ce clocher (6), qui est à peu près carré de plan (5) et formé de deux étages (6), dont l'inférieur est actuellement envahi, du côté de la nef et du chœur, par le toit remanié de ces deux parties de l'église (1). Le chapeau d'ardoises qui le surmonte a une singulière forme ; il est probable qu'une charpente pyramidale quadrangulaire, telle que nous l'avons figurée dans notre planche (6), surmontait le clocher primitif, si ce clocher était semblable à celui que l'on voit aujourd'hui.

En pénétrant à l'intérieur de la nef de l'église de Bresles, on est surpris de la voir étaler coquettement des murs rajeunis par une couche de plâtre moderne et une fraîche couleur, qui s'étend aussi sur le plafond, récemment décoré de nombreuses nervures. L'absence des fenêtres primitives, remplacées par d'énormes baies ogivales sans meneaux, fait qu'il ne reste intérieurement de l'ancienne nef que ses simples dimensions en longueur, largeur et hauteur.

BRETEUIL.

(*Britolium; Britulium.*)

NON loin des limites septentrionales du Beauvoisis, et au milieu de vastes prairies arrosées par la Noye, s'élevait, antérieurement au IX^e siècle, l'antique abbaye de Sainte-Marie de Breteuil, avoisinée du bourg et protégée par le château-fort du même nom. L'abbaye, le bourg et le château furent totalement détruits par les hordes normandes : c'est le seul fait historique connu qui se rattache au souvenir de Breteuil au moyen âge, jusqu'au XI^e siècle.

Un riche et puissant seigneur, Gilduin, devenu possesseur du comté de Breteuil, releva, vers l'an 1037, les murs de l'abbaye, ainsi que ceux du château qui restèrent debout jusqu'en 1427. Gilduin était père de quatre enfants. Waleran, qui était probablement l'aîné, embrassa la vie monastique après avoir été blessé dans un combat avec Eudes, comte de Champagne, et devint abbé du couvent de Saint-Vannes de Verdun. Son frère Hugues, évêque de Langres en 1032, déposé par le pape Léon IX au concile de Reims l'an 1049, sous prétexte de simonie, mais rétabli depuis, après sa justification, mourut aussi dans l'abbaye de Saint-Vannes, en 1052. Evrard était le troisième fils de Gilduin, qui avait aussi une fille, citée dans la charte du pape Léon IX dont il sera bientôt question.

Les successeurs de Gilduin, qui mourut moine à Verdun, où il se retira après son fils Waleran, se firent remarquer par leurs pieuses libéralités dans le cours du XII^e siècle. — Un autre Waleran de Breteuil, qui épousa en secondes noces une petite fille de Louis le Gros, fonda, vers 1120, le prieuré de Bonneuil-le-Plessier ; en 1118, il fit donation à l'abbaye de Saint-Quentin, en présence de Louis VI, de l'église de Thieux, que les comtes de Breteuil tenaient en fief de l'évêque de Beauvais, et qu'ils avaient abandonnée à son chapelain. Les religieux de Saint-Quentin, qui l'avaient obtenue de ce dernier, firent encore confirmer cette donation, en 1119, par les enfants de Waleran, comme elle l'avait été précédemment par ce seigneur et par l'évêque de Beauvais. — Lambert de Breteuil et son fils Renaud furent les bienfaiteurs de l'abbaye de Lannoy en 1135, suivant la *Gallia christiana*. — Il paraîtrait, d'après ce dernier fait, que la seigneurie était alors divisée, car la charte de 1140 de l'évêque Eudes II, relative à l'abbaye de Lannoy, cite Evrard, *seigneur de Breteuil*, et ses fils Waleran, Evrard et Hugues (*) comme ayant fait donation de la terre de Thieux. Un de ces Evrard se croisa en 1146 avec Louis VII, et fut tué, deux ans plus tard, au combat de Laodicée. — Enfin Renaud, châtelain de Breteuil, qui était probablement le fils de Lambert cité tout à l'heure, fut un des bienfaiteurs de l'abbaye de Saint-Paul, ainsi que la charte accordée en 1150 à ce monastère en fait foi.

L'abbaye de Breteuil, dans laquelle l'évêque Dreux (1035-1058) établit des religieux vers l'an 1037, fut richement dotée par le comte Gilduin. Il fit un voyage à Rome, où il obtint du pape Léon IX des lettres de confirmation datées de 1050, dont Louvet nous a conservé la teneur et dans lesquelles les donations de ce seigneur sont longuement énumérées. On y voit qu'il abandonna aux

(*) Ce Hugues est sans doute « Hugues de Crevecoeur, frère de Valeran de Breteuil, » dont parle Simon (*Add.* p. 25).